

Image not found or type unknown



Clause de non concurrence et démission

Par **macon_old**, le **04/12/2007** à **15:20**

je viens de démissionner et mon employeur ne me paye pas les indemnités de clause de non concurrence qu'il y a dans mon contrat. rncela veut il dire que la clause est levée et puis je l'obliger à me la payer ?